

Lubrizol, Berre

04/11/2015

Présents :

	Nom	Organisme	Mail
Collège Associations	Aubaud	FNE 84	fnevauclose@gmail.com; a.aubaud@gmail.com
	Chamaret	Institut Ecocitoyen	philippe.chamaret@institut-ecocitoyen.fr
	Deboom	Arpil	richard.deboom@orange.fr
	Dor	Enerpol 84	fhdor1@aol.com
	Hannart	ICSI	benoit.hannart@icsi-eu.org; bpmhannart@free.fr
	Laporte	ARDEB	jackylaporte@free.fr
	Marc	ARDEB Rognac	a.r-marc54@orange.fr
	Martin	Atrisc	gilles.martin@atrisc.com
	Mathiot	AirPaca	sebastien.mathiot@airpaca.org
	Mesbah	AirPaca	boualem.mesbah@airpaca.org
	Moutet	ADPLGF	adplgf@orange.fr
	Niccolini	L'Etang Marin	bernard.niccolini@sfr.fr
	Robin	AirPaca	dominique.robin@airpaca.org
	Tassy	ECO-RELAIS	rene.tassy@laposte.net
Collège de l'État et des établissements publics	Andrieu-Semmel	ARS PACA	muriel.andrieu-semmel@ars.sante.fr
	Bussiere	DREAL PACA	jean-luc.bussiere@developpement-durable.gouv.fr
	Chevallier	Direccte PACA UC	raphael.chevallier@direccte.gouv.fr
	Corre	SDIS 13	ycorre@sdis13.fr
	Coustès	ARS PACA	francoise.coustes@ars.sante.fr
	Dubois	CNE	vdubois@sdis13.fr
	Lasalle	ARS PACA	Jean-Luc.lasalle@ars.sante.fr
	Leclercq	DREAL PACA	pierre.leclercq@developpement-durable.gouv.fr
	Llorca	Météo France	isabelle.llorca@meteo.fr
	Marchis	DREAL PACA	Natacha.marchis@developpement-durable.gouv.fr
	Morciano-Berdugo	ARS PACA	cecile.morciano@ars.sante.fr
	Nicolaidès	Direccte PACA UC	paca-ut13.uc5@direccte.gouv.fr
	Pascal	ARS PACA	laurence.pascal@ars.sante.fr
	Patouillet	DREAL PACA/SPR/URIA	bruno.patouillet@developpement-durable.gouv.fr
	Quere	DREAL Rhône	gilles.quere@developpement-durable.gouv.fr
	Revalor	Ineris	roger.revalor@ineris.fr
	Sénateur	Sous-Préfet	
Collège des collectivités territoriales	Chesneau	REGION PACA	chesneau.phil@gmail.com
	De Oliveira	Commune de Frontignan	mdeoliveira@ville-frontignan.fr
	Desgres	Mairie de Fos-sur-Mer	anthony.desgres@mairie-fos-sur-mer.fr
	Didier	SMITEEB	marie.didier@smiteeb.fr
	Gomez	Commune de Berre-l'Etang	f.gomez@berre-l-etang.fr
	Grazini	Commune de Miramas	b.grazini@mairie-miramas.fr
	Jolivet	Commune de Fos-sur-Mer	marion.jolivet@mairie-fos-sur-mer.fr
	Lenoir	Commune de Rognac	klenoir@mairie-rognac.fr
	Masse	Commune de Châteauneuf-les-Martigues	alain.masse@chateauneuf-les-martigues.fr
	Perfetti	Pays de Martigues	jean-louis.perfetti@paysdemartigues.fr
	Talguemint	Mairie de Vitrolles	dominique.taguelmint@gmail.com
	Collège des Barthez	Veolia	sylvie.barthez@veolia.com

Industriels	Bayard	UIC MEDITERRANEE	marc.bayard@uicmed.fr
	Berbiec	Sarp Industries –	bberbiec@sarpindustries.fr
	Coste	Egis Environnement	christian.coste@egis.fr
	Fabre	UIC MEDITERRANEE	marie.fabre@uicmed.fr
	Garbal	Solamat Merex	vgarbal@sarpindustries.fr
	Henry	Lyondellbasell	caroline.henry@lyondellbasell.com
	Le Ricousse	Geostock	glr@geostock.fr
	Liebert	AECOM	caroline.liebert@aecom.com
	Luciani	Solamat Merex	xluciani@sarpindustries.fr
	Martos	UIC MEDITERRANEE	marieline.martos@uicmed.fr
	Mazan	Géostock	laurent.mazan@geostock.fr
	Piza	Triadis	ppiza@triadis.fr
	Pradelle	Environ	fpradelle@environcorp.com
	Revelat	BURGEAP	e.revelat@burgeap.fr
	Reys	Lyondell basell	Vincent.Reys@lyondellbasell.com
	Roggemans	Esso	sophie.roggemans@exxonmobil.com
	Saunier	Elengy	eric.saunier@elengy.com
	Seferian		annick.seferian@free.fr
	Suau	EDF	jean-christophe.suau@edf.fr
	Willoquet	PETROINEOS	jacques.willoquet@petroineos.com
Collège Salariés	Abrignani	FO – UDFO	antoine.abrignani@eurocopter.com
	Amiehl	CHSCT LyondellBasell	Stephane.Amiehl@lyondellbasell.com
	Blanc	FO – UDFO	blanc.jeanjacques@neuf.fr
	Murru	Comité Rég. CGT Paca	murru.jp@free.fr
Collèges des scientifiques	Cherfouh	Univ. Sud Toulon	rabiacherfouh@yahoo.fr
	Keller	Cerege	keller@cerege.fr
	Laugier	Acad. d'Aix-Marseille	sabine.laugier@ac-aix-marseille.fr
	Noack	Cerege	noack@cerege.fr

Rédaction : Gwénaëlle Hourdin, SPPPI PACA

Validation : Copil avant le 16/12/15 participants avant le 15/01/16

Pièces jointes : ∅ Les présentations sont sur www.spppi-paca.org

Liens :

- **Information du public :** www.cypres.org
- **Dispositif ORSEC :**
<http://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Documentation-technique/Planification-et-exercices-de-Securite-civile>
- **POI, PPI :**
<http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/Les-plans-d-urgence.html>
- **EDD :**
<http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/-L-etude-de-dangers-.html>
- **Plateforme de veille sanitaire ARS**
<http://www.ars.paca.sante.fr/La-plateforme-regionale-de-vei.142114.0.html>

Glossaire (cf annexe pour plus d'explications)

COD : centre opérationnel départemental situé à la préfecture (cf annexe)
DDRM : Dossier Départemental des Risques Majeurs
EDD : étude de dangers
ERS : Evaluation de Risques Sanitaires
G/P : fiche gravité/perception (cf annexe)
ICPE : installation classée pour la protection de l'environnement
PCO : poste de commandement opérationnel (cf annexe)
PCS : plan communal de sauvegarde
POI : Plan d'Opération Interne (cf annexe)
PPI : Plan Particulier d'Intervention (cf annexe)

Ordre du jour

- Introduction à la journée
- Evènement Lubrizol
 - Les faits, la circulaire, *B. Patouillet, chef de l'unité risques industriels accidentels, service SPR DREAL*
 - Les dispositifs existants et en cours
 - CASU, RIPA *R. Revalor, Directeur Ineris PACA*
 - Usin'Aid *M. Bayard, DG UIC Méditerranée*
 - Démarche AASQA *D. Robin, Directeur AirPACA*
 - Regards sur la communication : Lubrizol et autres évènements : quels enseignements ?
P. Piza, (Triadis) et Gilles Martin (Atrisc) Consultants risques & communication
 - Débat avec la salle - Retour des associations et collectivités*
- Communication en cas de crise: un exemple : l'évènement du 14 juillet 2015 à Berre
 - Les faits *V. Reys, Directeur HSSEQI Lyondell Basell Berre*
 - Table ronde : Quel est le rôle de chacun des acteurs ? Illustration avec l'évènement de Berre
 - Préfecture, *M. Sénateur, Sous-Préfet de l'arrondissement d'Istres*
 - LyondellBasell, *V. Reys*
 - SDIS, *Commandant Y. Corre, adjoint au chef de groupement Prévision Sdis 13*
 - DREAL, *J-L Bussière, Chef de mission DREAL PACA, adjoint au chef du Service Prévention des Risques*
 - ARS, *M. Andrieu Semmel, ARS PACA DSPE / Adjointe à la Mission santé environnement*
 - Air PACA, *D. Robin*
 - Débat avec la salle : Quelles attentes ? Quelles contraintes ?*
- Quels apports attendre des médias sociaux ?
P. Piza (Triadis) et G. Martin (Atrisc), Consultants Risques & communication

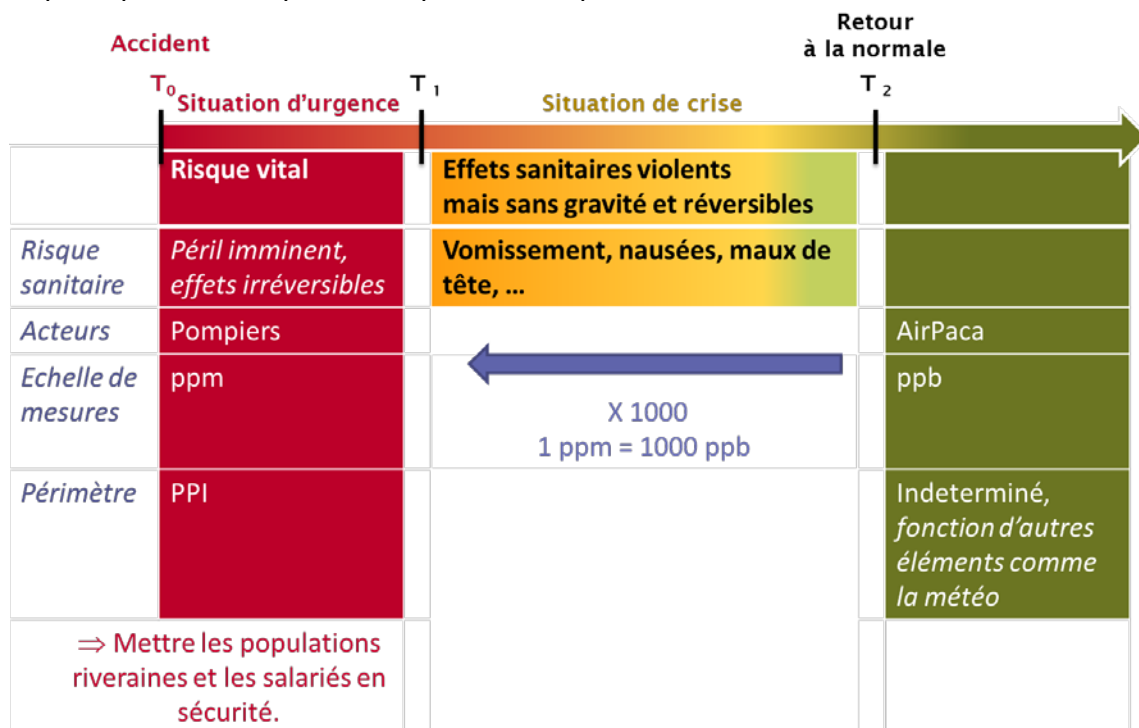
Synthèse

Plusieurs évènements industriels ont présenté certaines similitudes : un accident industriel rapidement maîtrisé qui évolue vers de fortes inquiétudes environnementales.

Dans ces accidents (ex : Rouen-2013, Berre-2015), le sinistre a été circonscrit en quelques heures, et le risque vital a été écarté aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du site industriel. Cependant, ces accidents ont été suivis de phénomènes de pollution atmosphérique qui ont duré plusieurs jours, avec parfois des symptômes sanitaires de type vomissements, générant de fortes inquiétudes pour les riverains et une incompréhension par rapport aux messages délivrés.

Il s'agissait au cours de cette journée, de comprendre les attentes des uns et les contraintes des autres, d'expliquer le rôle de chacun des acteurs et d'identifier les pistes de progression.

Pour gérer le risque majeur et le péril imminent, de nombreuses procédures et outils existent et ont montré leur efficacité grâce notamment à la préparation des acteurs. D'autre part, il y a une grande sensibilisation et une éducation réelle des populations à la pollution atmosphérique et au risque chronique. Un flou persiste entre les deux.



Rôle des acteurs dans un évènement de ce type

- o **Le Préfet** : rôle de coordination de l'ensemble des services (DREAL, ARS, SDIS,...) Il fait le lien entre le gouvernement et la situation sur le terrain. Il est la seule personne habilitée à communiquer au nom de l'État vis-à-vis des populations.
- o **SDIS** (Service départemental d'incendie et de secours) : service dédié aux secours et à la phase opérationnelle
- o **DREAL** (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) en charge des aspects techniques, elle propose les actes administratifs (Mesures d'urgences, Arrêtés, etc..)
- o **ARS** (Agence Régionale de Santé) : consulté sur les aspects sanitaires pour « Prévenir, protéger et prendre en charge ».
- o *Tous ces services travaillent également en amont pour prévenir, maîtriser, planifier*
- o **L'industriel** informe les institutions sur l'évènement, son évolution, mais aussi sur la nature des produits émis.
- o Sans oublier les élus qui ont un rôle charnière entre l'État et les populations.

Outils existants

- o En appui aux acteurs impliqués (Préfecture, DREAL, SDIS, industriels). Outre le réseau d'expertise de référents thématiques dans les DREAL et la chaîne d'expertise de la sécurité civile (conseillers techniques départementaux et zonaux des SDIS, réseau RADART (réseau

national d'aide à la décision et d'appui face aux risques technologiques), il existe :

- pour la gestion de l'urgence : CASU, cellule d'appui aux situations d'urgence
- pour les prélèvements conservatoires : RIPA (réseau de laboratoires indépendants animé par l'INERIS)
- pour l'expertise technique interprofessionnelle : Usin'Aid, qui apporte une meilleure connaissance des produits émis à l'atmosphère). Sera officiel début 2016.
- À définir : le rôle des AASQA

o Communication :

- Formulaire G/P à destination des collectivités et services de l'Etat (DREAL, SDIS, Préfecture, Sous-Préfecture...). Spécifique à la région PACA.
- Communiqués de presse faits par l'industriel, la préfecture, l'AASQA...
- Dispositifs spécifiques à l'industriel (ligne téléphonique...).

Point de vigilance : nécessité d'une coordination exemplaire entre les acteurs pour délivrer à la population des messages cohérents.

➤ **Rien de pire que des messages divergents.**

o Plateforme de signalisation ARS :

<http://www.ars.paca.sante.fr/La-plateforme-regionale-de-vei.142114.0.html>

↳ la veille s'effectue aussi sur les hospitalisations : l'afflux dans les services d'urgence permet d'apprécier la gravité de la situation.

Attentes des populations

- être rassurés : « il y a un pilote dans l'avion. »
- des informations :
 - basiques
 - précises sur les risques encourus
 - **rapides**, sans attendre d'avoir tout réglé ou d'avoir tous les éléments.
 - **Tout au long de l'évènement jusqu'au retour à la normale.**

Contraintes des acteurs

- o Il est nécessaire d'avoir des éléments précis de métrologie, météorologie pour comprendre et maîtriser la situation, évaluer les effets sanitaires, etc. (= besoin de temps)
- o Il faut communiquer rapidement avec peu d'informations ⇒ C'est un dilemme permanent, avec à chaque instant, un décalage entre les attentes et les éléments à disposition.

Pistes d'amélioration ou de réflexion

o Amélioration d'outils :

- Élargir les modes de diffusion de la fiche G/P (pas seulement par fax), ex : boîtes mail fonctionnelles ?
- Inclure un chapitre dans les PCS sur le rôle et les ressources à disposition du maire pour gérer la crise.
- Préparer des modèles de communiqué pour limiter les phases de validation
- Améliorer la communication tout au long de l'évènement. Définir les phases d'évènements, communiquer sur leur début, sur leur fin, et les risques associés.
- Étendre les exercices aux différents dispositifs (RIPA, AASQA...) ?
- Lors des exercices d'entraînement, inclure un volet post-crise pour s'y préparer ?

o Communication

- Développer une stratégie spécifique aux réseaux sociaux et à la crise
- S'entendre sur le vocabulaire ! ex : « fumées toxiques »
- donner une info la plus exacte possible, sans attendre d'avoir réglé le problème
- adapter les formats aux vecteurs, et les vecteurs aux cibles

o Pistes de réflexion

- Réfléchir à une « cotation », une échelle du risque en cohérence avec les préoccupations des populations.
- **Comment restaurer la confiance ?**

L'incident Lubrizol, les dispositifs existants et futurs

Les faits (B. Patouillet, DREAL PACA)

Lubrizol, situé à Rouen, fabrique par lot (batch) du dialkyle dithiophosphate de zinc, utilisé à quelques % dans des huiles minérales pour lubrifier les pièces mécaniques.

- o Un bac d'ajustage de produit fini en cours de remplissage voit sa pompe de recirculation arrêtée par atteinte d'un niveau très haut. L'agitateur est démarré par erreur au lieu de la recirculation (perte du suivi du contrôle de température). Le contenu est transféré puis un autre lot de fabrication y est introduit, à une température normale de 94 °C. L'agitateur toujours en marche conduit à un échauffement de 1 °C/h entre le samedi soir et le lundi matin et l'atteinte de 110 °C.
- o Décomposition non maîtrisée et déclenchement du POI. Échec des opérations successives de neutralisation => émissions de H₂S et d'alcanethiols (appelés aussi mercaptans, gaz soufrés extrêmement malodorants).
- o Cellules de crises du MEDDE, du ministère de l'intérieur et de la santé activées.

Questions

Vous avez dit que dans le cas de Lubrizol, il y avait eu une décomposition des produits en molécules dont on ne connaissait pas la nature – C'est inquiétant ! (Richard Deboom, APRIL)

Réponse DREAL PACA

Sur Lubrizol, la température a entraîné une « dérive réactionnelle », une décomposition des produits en molécules qui n'étaient pas identifiées. Ces dérives sont normalement étudiées dans les EDD*.

Il y a eu dans le cas de Lubrizol, plusieurs manquements qui aujourd'hui ne seraient pas tolérés par exemple, la mesure de température sur la bouche de recirculation, sans autre sécurité, les échecs des premières neutralisations...

Complément Lyondellbasell

En tant qu'industriel, nous considérons qu'il est de notre responsabilité d'identifier les composés que nous envoyons dans l'atmosphère. Dans la plupart des cas, ils sont connus. Dans une situation inédite, cette identification peut ne pas être immédiate, mais elle reste de notre responsabilité.

Dispositifs d'appui aux évènements

Outre le réseau d'expertise de référents thématiques dans les DREAL et la chaîne d'expertise de la sécurité civile (conseillers techniques départementaux et zonaux des SDIS, réseau RADART (réseau national d'aide à la décision et d'appui face aux risques technologiques), il existe :

CASU (R. Revalor, Ineris)

Cellule d'appui aux situations d'urgence de l'INERIS créée en 2003, selon la circulaire du 15/07/2005.

- « [...] en cas de danger à caractère technologique, non nucléaire et non biologique, avéré ou imminent, pour l'homme ou l'environnement »
- Astreinte 7 jours / semaine
- sollicitée par les services de l'État en général (SDIS et DREAL). Environ 50 sollicitations par an.
- Constituée de 2 ingénieurs spécialisés + une équipe de second niveau, si besoin d'une expertise pointue + un réseau permettant d'élargir les compétences.
- Aide à la décision : informations et avis techniques pour aider les demandeurs à mieux appréhender la situation
- Fournit :

- o VTR
- o mobilisation rapide ou poussée
- o évaluation de l'efficacité de solutions techniques sur des situations accidentelles
- o ...

RIPA (R. Revalor, Ineris)

- Créé suite à la circulaire du 20/02/2012.
- Réseau de laboratoires privé permettant de faire les prélèvements conservatoires (engagement, accréditation),
- animé par INERIS (une réunion par an)
- Accidents ⇒ impacts sanitaires et environnementaux.
- 27 laboratoires intervenant sur l'ensemble du territoire national.
- Liste des laboratoires à disposition de la DREAL et de la CASU.
 - **à solliciter rapidement pour faciliter l'enquête**

Usin'Aid (M. Bayard, UIC Méditerranée)

- Créé suite à l'instruction gouvernementale (circulaire « Lubrizol » en date du 12/08/14)
- Dispositif en test jusqu'à la fin d'année, sera officialisé début 2016.
- Gestion des incidents qui ne sont pas inclus dans les études de dangers, avec nuisances et sans risque imminent
- Éclairage, informations pertinentes et objectives.
- Conseil interprofessionnel par rapport aux industriels ou par rapport au Préfet (par l'intermédiaire de la DREAL)
- basé sur le volontariat des entreprises qui se déclarent compétentes, une convention portée par l'UIC encadre ce dispositif.
- Rôle de conseil :
 - ✍ pas de moyen engagé sur le terrain, pas de rôle opérationnel
 - ✍ pas de transfert de responsabilité.

Principe : Identification par substance ou par entreprise pour permettre le recours à un expert.
 Liste de contacts disponible 24 h/24 et 7 j/7.
 Réseau professionnel en cas d'urgence de conseils d'experts.
 Ouvert aux industriels et services de l'État sur adhésion.
 Environ 100 substances couvertes sur 300 substances listées comme olfactives.

AASQA (D. Robin, AirPACA)

Démarche de réflexion nationale menée par les AASQA : évaluer la faisabilité d'effectuer rapidement des prélèvements et des mesures dans l'air environnemental, sachant que le champ des AASQA est généralement le risque et l'exposition chronique.

- o Réseaux impliqués dans la démarche :
 - Normandie
 - Rhône-Alpes
 - PACA

De façon plus précise, cette démarche aura pour objectif de répondre aux questions suivantes :

- o Quelle intervention, sachant que d'autres dispositifs gèrent les interventions immédiates ?
- o Quelle mobilisation suite à un événement ? Avec quelle organisation ?
- o Quels prélèvements (substances, méthodes) ?
- o Quelle coordination de l'information

La modélisation est probablement une piste où les AASQA peuvent apporter une information complémentaire, du fait de leur expertise dans la dispersion des polluants.

C'est un sujet complexe du fait de :

- la variété des composés
- l'exigence de solutions rapides d'analyses
- l'organisation de l'intervention
- l'information : comment mieux informer sur la Santé/environnement

Questions

Quels enseignements techniques tire-t-on de Lubrizol pour éviter que cet incident ne se reproduise ? (Jean-Philippe Murru, CGT)

Réponse UIC Méditerranée

Il existe au niveau industriel des processus pour prendre en compte les accidents et mettre en place des mesures afin qu'ils ne se reproduisent pas.

Complément DREAL PACA

Il y a plusieurs éléments de réponses à votre question.

De façon générale, il y a après chaque accident, un « rapport d'accident » fait par l'industriel qui fait l'objet de nombreux échanges avec les services de l'État. Cela fait partie du processus d'amélioration continue. De la même façon, au niveau institutionnel, il y a un retour d'expertise qui est fait en préfecture.

Tous les accidents font l'objet de fiche collectant l'ensemble des éléments dans la base de données BARPI ou ARIA.

Il faut également noter que dans les Études de dangers (EDD) - remises à jour tous les 5 ans par les industriels et fournies aux services de l'État -, il y a un chapitre qui concerne les retours d'expérience (REX). Ainsi, l'industriel doit faire une revue des accidents extérieurs à son site qui pourraient également impacter son activité et mettre des mesures en place.

Dans le cas de Lubrizol, l'analyse de l'accident a été très poussée puisqu'il y a eu, en outre, un rapport des inspecteurs généraux, et le retour d'expertise a donné lieu à cette instruction gouvernementale et à ces dispositifs.

Les équipes d'AirPaca sont-elles aujourd'hui disponibles 24 h/24 pour un incident de ce type ? (Daniel Moutet, ADPLGF)

Réponse AirPaca

Nous sommes aujourd'hui en phase une expérimentation pour apporter des réponses à des questions de ce type, justement.

- Quel niveau de mobilisation des équipes ? Probablement pas 24 h/24.
- Quelle complémentarité par rapport aux acteurs dont c'est la mission ?

Quelles ressources pour le RIPA ?

Réponse INERIS

Le RIPA est un réseau de laboratoires certifiés qui est animé par l'INERIS.

L'INERIS anime ce réseau, fournit des retours d'expertises, des guides, pour permettre d'intervenir le mieux possible dans les meilleurs délais. Il n'est donc pas doté de ressources spécifiques [NDLR Hors unités d'œuvre].

A-t-il été mobilisé sur Berre ?

Réponse INERIS

Il y a eu en fait, deux étapes successives sur Berre :

- le feu de bacs
- les émissions d'un mélange de COV.

Le RIPA a été mobilisé pour faire ces analyses. Différents critères ont guidé ces analyses :

- Le premier critère a été celui de la toxicité aigüe.
- Ensuite, celui de la protection du personnel et donc de la mesure de COV

À chaque fois, il faut définir les modalités : techniques, lieux de prélèvements, fréquence...

On voit qu'il existe beaucoup de dispositifs, mais est-ce qu'ils fonctionnent ?

Par ailleurs, le plus important, c'est l'information. Pourquoi ne pas aider l'industriel à communiquer, étant donné qu'il a les données pour réagir rapidement ? (Bernard Niccolini, Etang Marin)

Réponse UIC Méditerranée

Ces dispositifs fonctionnent bien. La perception de l'extérieur peut-être faussée du fait d'une mauvaise communication.

Complément DREAL PACA

Sur un accident majeur, les procédures sont prévues et bien rodées.

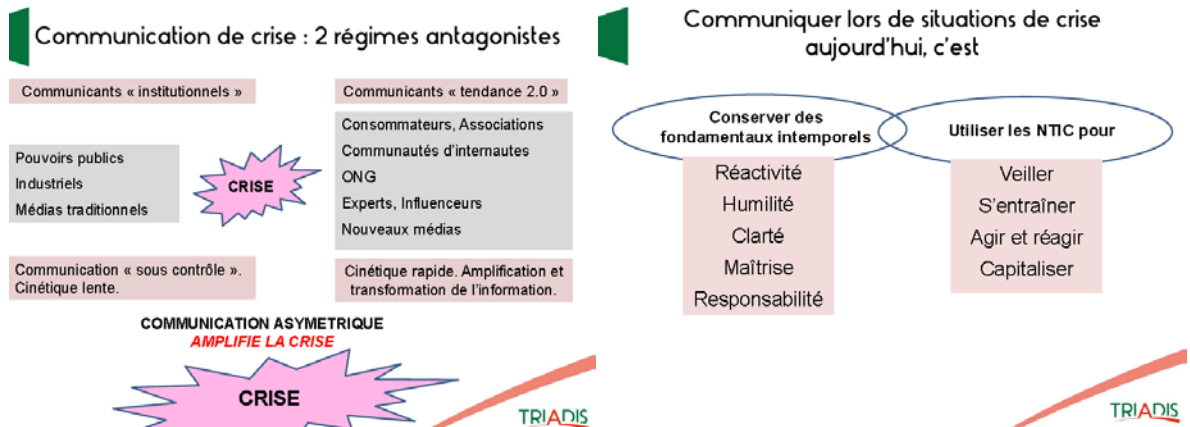
Sur des événements du type nuisances, incommodités, l'instruction demande d'examiner effectivement comment améliorer la connaissance des effets.

Complément Jean-Philippe Murru

S'il y a une sensibilité générale sur la pollution atmosphérique lors d'incidents de ce type (incendie bac d'hydrocarbures), il y a une pollution moins visible mais pourtant au moins aussi importante qui est le mélange produits chimique et les eaux d'extinction. Le problème rencontré et connu par la CGT est le cas de l'incendie d'EVERE où il n'y a pas ou peu eu d'information sur la toxicité, énormément d'eau utilisée, des salariés sapeur-pompier avec des dermatites importantes et des infiltrations certaines dans les nappes phréatiques et les roubines avoisinantes.

Là il y a un cruel manque d'information envers les différents acteurs.

Regards sur la communication : Lubrizol et autres événements : quels enseignements ? (P. Piza, Triadis)



- être présent rapidement, pour prendre ses responsabilités
- Ne pas hésiter à dire que « l'on ne sait pas »... (en tout cas, pas encore...)

Questions

Comment informe-t-on la population ? (René Tassy, écorelais)

Réponse ATRISC

Il faut utiliser les différents vecteurs qui touchent la population.

Complément (René Tassy)

Mais il ne faut pas oublier non plus les élus qui sont pour une grande partie de la population leurs premiers référents.

Y a-t-il des journalistes dans la salle ? Ne faudrait-il pas les intégrer dans les réflexions ? (Benoît Hannart)

Réponse SPPI PACA

Les journalistes sont dans la liste de diffusion des invitations, mais participent rarement aux séminaires organisés par le SPPI.

Réponse TRIADIS

- Attention à la sacralisation des médias.
- les médias connaissent très peu ce sujet du risque, les dispositifs et les procédures.
- **À noter que 90 % des médias utilisent Twitter.**

Vous dites qu'Usin'aid n'est pas grand public. Alors quel outil peut-on utiliser pour trouver une information fiable ? Il faut recréer la confiance et pas uniquement en période de crise ou d'urgence. Développer la connaissance du risque sans générer d'angoisses.
(Philippe Chesneau, Conseil Régional PACA)

Réponse UIC Méditerranée

C'est un fait que la confiance est perdue et qu'elle ne se perd plus vite qu'elle ne se construit. Je me suis fait la réflexion, sur l'exemple de Lubrizol, que le réflexe de chacun est d'aller sur internet pour chercher de l'information. Et ceci, avec l'a priori qu'elle est forcément juste. 😊 Ainsi, après qu'il ait été évoqué dans médias, la nature des composés émis, à savoir des mercaptans, la recherche sur internet aboutissait au fait que les mercaptans étaient dangereux. Or, ce n'est pas le cas de tous les mercaptans et en l'occurrence pas de ceux émis dans le cas Lubrizol.

Complément ATRISC

Vous posez effectivement les bonnes questions auxquelles il faut réfléchir :

- Qui communique ? Est-ce l'exploitant ?
- Qui est légitime ? Les mairies ? Les pompiers ?
- Comment ?
- Quand ?
- **Il faut se poser ces questions avant la crise.**

Complément DREAL

Il faut aussi noter que cohabitent différentes populations : des riverains, parfois anciens salariés avec une très grande culture du risque et de nouveaux arrivants moins sensibilisés.

Complément Béatrice Berbiec

Je fais le constat que l'on se prépare beaucoup à la gestion de crise

- est-ce qu'on ne devrait pas aussi étendre les exercices à ces dispositifs (RIPA, AASQA...) ?
- est-ce qu'on ne devrait pas également beaucoup plus préparer la post-crise ?

Évènements de Berre – 14/07/15

Les faits (Vincent Reys, LyondellBasell)

Le 14/07/2015 à environ 3 h du matin, a eu lieu une attaque d'une ampleur et d'une nature sans précédent. En effet, il s'agissait d'une attaque par utilisation d'explosifs, avec une mise à feu par un système automatique. Trois bacs, dans un parc de stockage un peu à l'écart des installations, étaient visés par ces explosifs. Tous les bacs de ce parc ne sont pas utilisés.

↳ Contexte très particulier, scénario qui n'a jamais été envisagé et n'ayant jamais eu lieu en France.

Ce n'est que dans l'après-midi que des éléments ont conduit à une suspicion d'attaque.

Les forces de l'ordre ont fait un cordon de sécurité autour du site, ce qui a aidé à la gestion de l'évènement, mais a aussi entraîné une frustration des médias.

- 1^{er} évènement : le feu sur deux bacs, maîtrisé en quelques heures. Des tapis de mousse ont été mis sur les bacs et les cuvettes de rétentions des eaux d'incendie.
 - 2^e évènement : émissions COV (Composés organiques volatils, de type hydrocarbures) liées au troisième bac qui n'avait pas pris feu mais dont le toit s'était affaissé. Pour permettre les investigations des enquêteurs, il n'a pas été placé sous tapis de mousse. Ce qui a entraîné des émanations de COV amplifiées par les fortes températures ambiantes (>30 °C). Ces émanations ont duré plusieurs jours.
- ⇒ Beaucoup d'inquiétudes des riverains.

En termes d'enquête : la gendarmerie a procédé à de nombreuses réquisitions, visites, ou auditions de témoignages. Le ministre s'est engagé à faire toute la lumière.
À ce jour, on ne sait ni qui, ni comment, ni pourquoi. L'enquête se poursuit.

Éléments complémentaires (M. Sénateur, Sous-Préfet d'Istres)

Cet évènement est très particulier pour plusieurs raisons :

- Deux évènements en un : - le feu de bacs, rapidement maîtrisé.
- Les émissions de COV
 - Procédure judiciaire quasi concomitante ⇒ Communication particulière.
- À noter, la communication de la justice est dissociée de celle de la préfecture.

Par ailleurs :

- 1 - Le PPI n'a pas été déclenché.
- 2 - Un cordon de sécurité, en dehors du site, a été mis en place pour :
 - permettre l'intervention des services de secours
 - empêcher l'intrusion
 - protéger les civils, y compris les journalistes.
- 3 - Effets sanitaires : On était en dehors d'une situation d'urgence à effets létaux possibles

Complément SDIS :

On était en deçà d'effets aigus (d'un facteur 100) mais au-dessous des effets chroniques. Les seuils de toxicité aigüe n'ont jamais été atteints.

Complément AirPACA :

Les niveaux d'ozone mesurés les jours suivants à Aix-en-Provence n'avaient jamais été observés.

Questions

Pourquoi n'avez-vous pas pu mettre de la mousse sur le troisième bac ? (Richard Deboom)

Réponse Lyondellbasell

Grâce à la caméra vidéo du SDIS, il a été observé le 16/07/15 qu'il y avait du matériel sur le toit du bac, matériel n'appartenant pas à Lyondellbasell, matériel participant à l'explosion. En mettant de la mousse, il y avait un risque de faire tomber le toit, de faire couler l'équipement et ainsi de ne pas le retrouver. Nous avons donc dû trouver une solution tenant compte des nécessités de l'enquête, à la requête des enquêteurs, permettant de conserver le matériel sur le toit (qui constituaient des indices). Il fut donc décidé de ne pas déployer de mousse, mais le bac a très rapidement été mis en vidange.

Table ronde : Rôle des acteurs en situation de crise sur les aspects communication

Le Préfet (M. Sénateur, Sous-Préfet d'Istres)

- Active un COD (Centre Opérationnel Départemental en Préfecture = cellule de crise avec les différents services).
 - ainsi qu'un PCO à proximité du site industriel.
- ⇒ Rôle de coordination de l'ensemble des services (DREAL, ARS, SDIS...)...

Depuis une quinzaine d'années, le gouvernement a normalisé la communication au nom de l'État, une seule personne est habilitée : Le Préfet.

- Il centralise l'information de l'ensemble des services pour acquérir une vision complète de la situation et ensuite :

- communiquer en amont, au Ministre de l'Intérieur en premier lieu, mais aussi en fonction des événements au Ministre de l'Écologie, au Premier Ministre et/ou au Président.
- communiquer également en direction des populations susceptibles d'être concernées et aux journalistes.

⇒ Il représente la communication institutionnelle de l'État.

La communication est alors classique, factuelle, vérifiée, la plus précise possible sur les éléments de sécurité. Elle est en direction des médias, des élus locaux (notamment par rapport aux habitants à protéger qui sont identifiés dans le PCS), sur les aspects de santé, sur les éléments secondaires comme la circulation.

Il faut noter que le nombre de victimes est un point particulièrement sensible. Le préfet communique donc un premier bilan, vérifié qui peut ensuite être amené à évoluer à la hausse.

⇒ Nécessité d'une bonne coordination avec l'exploitant pour délivrer des messages clairs et non divergents.

Le préfet s'appuie sur les services de l'État (SDIS, DREAL, ARS...)...

Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours, Commandant Corre),

- Service dédié aux secours et à la phase opérationnelle.

En situation de crise :

- Participe à la gestion de l'évènement
- Apporte des éléments au préfet.
 - ⇒ Il est nécessaire d'avoir de bonnes relations avec l'exploitant, voir un cadre au PC exploitant au CD
- Informe la population (réponse aux appels sur le standard téléphonique). Sur un événement de ce genre, les pompiers reçoivent entre 300 et 500 appels dans l'heure qui suit.
- Rassure par sa présence

Hors situation de crise

- Avis sur les permis de construire (accessibilité, évacuation...).
- Avis sur les autorisations d'exploiter (dimensionnement des moyens d'incendie et de Secours,...).
- Avis sur la planification : appui sur l'élaboration des POI, PPI.

DREAL PACA (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, Service Prévention des Risques, Jean-Luc Bussière),

- Service en charge des installations classées pour la protection de l'environnement, consulté pour les aspects techniques

Au sein du service l'unité en charge des sujets de gestion de crise est l'unité des risques industriels accidentels (SPR/URIA)

Service régional qui avec les unités territoriales DREAL a en charge le contrôle des ICPE selon le livre V du code de l'environnement, c'est-à-dire pour des enjeux à l'extérieur du site, la protection des travailleurs du site relevant de l'inspection du travail.

L'inspection des installations classées apporte son appui aux préfets en matière de prévention des crises et gestion des situations d'urgence et post-accidentelles, elle est un des experts techniques et administratifs lors d'une crise. Elle propose notamment les actes administratifs pour traiter le post-accident : mesures d'urgence, suspension d'activité, etc.

En amont de la crise :

- Instruction des dossiers d'autorisation d'exploitation en particulier des études de dangers et des mesures de maîtrise des risques

- o Prévention des risques en amont
- Maitrise de l'urbanisation autour des sites Seveso seuil haut à travers les PPRT (pour ceux existant avant le 31/07/2003) et. les servitudes d'utilité publique
- Préparation de la crise avec notamment les scénarios identifiés dans les EDD pris en compte dans les PPI.
- Information préventive, Commission de Suivi du Site.

ARS (Agence Régionale de Santé),

- pour les aspects santé

En situation de crise :

l'ARS et notamment la délégation départementale a pour missions de :

- *Prévenir* : informer les populations sur l'accident.
- *Protéger* les populations et aider à la protection.
- *Prendre en charge* : organiser la prise en charge des victimes

Pour cela, l'ARS s'appuie sur la CIRE pour l'évaluation des risques.

En dehors des situations de crise, l'ARS a pour missions :

- la surveillance des populations, le recueil les données sanitaires.
- les évaluations et expertises des ERS* (risques chroniques et non pas accidentels)

AirPaca (Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air, Dominique Robin)

Missions : mesurer et informer les populations sur la qualité de l'air environnemental.

Acteur complémentaire à ceux déjà en place avec une vision Santé/Environnement :

- ⇒ Mesures dans l'environnement
- ⇒ Recueil des plaintes

L'industriel

- Gère sa propre communication qu'il délivre selon les outils qu'il a mis en place.
- Informe les services de l'état sur la nature des produits émis à l'atmosphère.

Dans le cas de Berre, les outils de communication utilisés ont été :

- fiches G/P
- communiqués de presse (X 3)
- Communications téléphoniques et écrites avec la DREAL
- Communication directe avec le sous-préfet, présent au centre de commandement de l'industriel.
- « hot line » pour les riverains = entretiens individualisés.

Questions

Comment expliquez-vous le fait qu'il n'y ait eu aucune information sur Rognac ? (Antoine Abrignani, FO)

Réponse Lyondellbasell

Nous ne faisons pas la différence entre les communes. Nous avons délivré la même information à Berre et à Rognac par la fiche G/P. Cette information est ensuite relayée par les communes.

Réponse Sous-Préfet

Les élus peuvent aussi aller chercher l'info auprès de la préfecture ou du SDIS.

Quid d'une infiltration sur le site Lyondellbasell par des terroristes ? (André Marc, ARDEB)

Réponse Lyondellbasell

Nous ne connaissons pas les circonstances de cette attaque aujourd'hui. Dès la survenue des faits, nous avons considérablement augmenté les mesures de sûreté (effectif et moyens de surveillance) et ce, pour une durée indéterminée. Les moyens sont réévalués et seront ajustés en consultation avec les autorités afin qu'ils soient adaptés le mieux possible et ce tant que

nous ne savons pas ce qui s'est passé.

Complément Marc Bayard

Ce sujet est trop important pour l'aborder à la marge. Il y a une mission interministérielle à ce sujet. Le SPPPI fera une journée sur le thème de la sureté dans les six prochains mois.

On voit ici tous les acteurs. Or il manque ici les mairies qui sont un relais essentiel. Ils ne vont pas aller chercher l'information à 3 heures du matin quand ils dorment ! Le maire est un point focal entre la population et l'État. (René Tassy, écorelais)

Réponse commune de Berre-l'Etang

Dans le cas de l'évènement du 14 juillet, Monsieur le Maire a été directement prévenu par l'industriel. C'est le cas de façon générale. Il se déplace alors immédiatement au PC et relaie l'information auprès d'une liste de personnes inscrites grâce à un système d'alerte téléphonique. Ce système très efficace permet de joindre en environ 20 minutes toutes les personnes qui en ont fait la demande. Nous avons de très bons retours sur ce système qui permet également de rassurer et d'apaiser les tensions.

À vous entendre, vous êtes tous très bien synchronisés et la communication était parfaite. Or, quand on voit le nuage, ces fumées très noires et que l'on entend : « vous ne risquez rien », ça me met vraiment en colère. Il faut arrêter de dire : « ce n'est pas toxique », ça ne risque rien pour la santé publique. Ou alors on empêche la presse de le dire, surtout que ces fumées sont chargées de produits toxiques issus du pétrole. (Daniel Moutet, ADPLGF)

Réponse Sous-Préfet

La presse est libre en France. Ce qui est important pour nous aujourd'hui, c'est de montrer comment le dispositif est structuré. Nous avons cet objectif commun de délivrer une information fiable et de protéger les populations.

Un autre exemple est celui du torchage à Lavéra ou ailleurs. Un torchage ne peut pas avoir aucun effet sur la santé. C'est déjà une bonne chose d'être prévenu, il faudrait analyser l'endroit de retombées des fumées. (Daniel Moutet, ADPLGF)

Réponse ARS

Sans répondre directement à votre question, je vous donne quelques éléments d'appréciation. Il faut distinguer deux types de risques sanitaires :

- Effets aigus : lors de la crise accidentelle, avec des caractères létaux ou irréversibles (victimes, décès...).

⇒ gestion de l'urgence et du risque sanitaire

Il est nécessaire d'avoir des éléments techniques pour évaluer les effets sanitaires, c'est à dire des éléments précis de métrologie : météorologie, mesure...

Sur l'évènement de Berre, les valeurs mesurées étaient bien en dessous des valeurs de référence.

- Effets chroniques, que l'on a l'habitude d'évaluer dans les ERS par rapport à d'autres valeurs de référence.

Entre les deux (effets aigus et chroniques) : il n'y a pas de valeur de référence. On peut cependant observer des effets ressentis, réversibles, tels que des irritations, des vomissements.

Mais il n'y a pas forcément d'effets sanitaires mesurables, notamment au niveau des systèmes de surveillance (hospitalisations, etc...). Ainsi, sur cet évènement la CIRE a fait un bilan d'afflux dans les services d'urgence sur un périmètre très large, sans relever d'anomalie.

Plateforme ARS :

La plateforme régionale de veille et d'urgence sanitaire est constituée d'une équipe professionnelle dédiée réalisant un système coordonné et unifié de veille, d'alerte et de gestion des crises sanitaires au sein de la région, capable d'être réactif 24 h/24 h et 7 j/7.

<http://www.ars.paca.sante.fr/La-plateforme-regionale-de-vei.142114.0.html>

Complément SDIS

Les valeurs mesurées étaient inférieures aux seuils de toxicité.

En contrepoint de ce que vous proposez, il faut aussi réfléchir à l'impact qu'aurait une annonce du type : « Les fumées sont toxiques » dans les médias, avec un risque de panique par exemple.

Complément AirPaca

Il y a effectivement une attente sur le risque et sur le comportement même hors des situations de péril. Nous avons eu beaucoup d'appels en ce sens.

Il me semblerait bon que nous rajoutions dans notre PCS un chapitre sur le rôle du maire dans ces situations de crise : se mettre en communication de veille, aller à la recherche d'infos, communiquer. Qu'en pensez-vous ? (Brigitte Grazini, commune de Miramas)

Réponse SDIS

C'est évidemment une bonne idée.

Il faut se rendre compte que nous ne pouvons pas prévenir tout le monde. Les automates d'appel ont certains inconvénients. Par exemple, ils ne permettent pas de relever que des personnes tardent à regarder leurs mails ou leurs SMS.

Est-ce que le déclenchement du PPI n'aura pas permis d'améliorer la communication ? On ne peut pas dire que ce n'est pas toxique alors que les images montrent les pompiers avec masques à gaz. Cela entache votre crédibilité. (Jean-Philippe Murru)

Réponse Sous-Préfet

On s'est posé objectivement la question du déclenchement du PPI vers 6 heures du matin.

L'élément déclencheur d'un PPI est le fait que l'impact de l'évènement sorte à l'extérieur du site et la mise en danger des populations, ce qui n'était pas le cas. Le PPI aurait transféré la responsabilité de la gestion de l'accident. Cela aurait pu être le cas. Mais sur cet évènement précis, l'industriel parvenait à gérer l'accident avec les moyens renforcés et les moyens de la préfecture étaient déjà mobilisés.

Il faut noter que, même sans déclenchement du PPI, la préfecture communique.

Complément Atrisc

- Il faut donner une info la plus exacte possible, sans attendre d'avoir réglé le problème.

Je pense que c'est l'industriel qui pour moi, est le mieux placé de communiquer. La population attend des infos basiques, factuelles qui vont la rassurer. (Bernard Niccolini)

Réponse Lyondellbasell

Nous avons des personnes dédiées à la communication, dans une salle spécifique. Notre outil principal envers le grand public est le communiqué de presse (CP). On en fait plusieurs, selon l'évolution de la situation. Le CP est envoyé aux médias, mais aussi aux mairies, aux associations de riverains. Dans les CP, on ne donne pas d'avis sur la toxicité. Si on le faisait, ce serait à travers des experts. Mais je vous entends et nous sommes ici pour nous améliorer.

Qui prend la décision de fermer l'aéroport ? (Pierre Leclercq, DREAL PACA)

Réponse Sous-Préfet

Le Préfet s'appuie sur la direction générale de l'aviation civile. La question s'est posée effectivement au petit matin. Finalement, la décision a été prise de ne pas le fermer.

Est-ce que les systèmes d'alerte vont devenir obsolètes (sirènes) alors que d'autres moyens de communication existent ? (René Tassy)

Réponse SDIS

Le RNA (Réseau national d'alerte) est en pleine refonte. Il va être remis au goût du jour avec les nouvelles technologies. Effectivement, le RNA actuellement ne couvre pas toutes les zones, c'est pourquoi :

- on s'appuie sur les nouvelles technologies.
 - on fait actuellement des tests avec le Cyprès pour s'appuyer sur les sirènes industrielles.
- Il faut par contre, encore, éduquer les populations à ces sirènes.

Est-ce qu'il n'y a pas un risque de confusion entre sirènes POI et PPI ? (René Tassy)

Réponse Lyondellbasell

À Berre, je suis convaincu que les populations ont une bonne culture du risque et font la différence.

NTIC

Trois grandes caractéristiques :

- Vitesse de l'information : la communication institutionnelle prenait plusieurs heures, un twitt circule environ une seconde !
 - ⇒ Nécessité de changer de schémas de communication
 - **Propositions :**
 - o Faire des modèles de messages prévalidés
 - o Ne pas hésiter à dire que l'on ne sait pas
- Masse d'infos : avant, peu d'information, maintenant, chacun est face à une masse énorme avec Monsieur *Toutlemonde* au même niveau que l'expert.
 - **Propositions :**
 - o Avoir une communication dans le bon timing avec le bon format (le CP n'est pas lisible sur un smartphone → twitter renvoie sur un site internet.
- Aspect sociétal : l'information est aussi horizontale. Chaque personne, salarié, riverain, ou même passant, génère de l'information.

Clés : construire une stratégie de communication spécifique aux médias sociaux

- Avant la crise : les médias sociaux permettent :
 - o de créer du lien entre institution et population,
 - o d'instaurer des canaux d'information,
 - o de diffuser de bonnes infographies « éducatives »,
 - o de simplifier ensuite la communication.
- Pendant la crise :
 - o d'identifier les sujets de réaction.
À noter, l'info diffusée très rapidement sur twitter est très probablement avérée (manque de temps matériel pour la pirater)
 - o de veiller et de contrecarrer les rumeurs ou les mauvaises interprétations qui peuvent avoir un effet boules de neige
 - o de connaître la localisation des inconvénients.
 - o ...
- Après la crise :
 - o d'étayer son REX sur les aspects communication
 - o de faire émerger des mouvements citoyens d'entraide
 - o de coordonner et d'organiser ces bonnes volontés.

Complément Météo France

Il y a un biais toutefois puisque l'affluence sur les médias sociaux est corrélée à la densité de population (ex : épisodes neigeux) et ne reflètent donc pas uniquement l'intensité d'un événement.

Complément Atrisc

Tout à fait. C'est pourquoi il faut insister sur la complémentarité des médias.

Ces médias permettent de transmettre l'information, l'alerte (et de pouvoir le prouver) en complément des autres médias.

⇒ Ex. : pour un maire, un outil permettant de prouver qu'il a pris les mesures adaptées.

Qu'est-ce que vous nous conseillez ?

Réponses Patrick Piza et Gilles Martin

Il est nécessaire de mener une réflexion sur des questions de ce type :

À quelle question je dois répondre ? Quel est le besoin ? Comment s'informent mes interlocuteurs ?

Il faut améliorer la réactivité, et la rapidité, aussi, s'adapter à la structure et à son mode de communication. Les entreprises les plus avancées sont aussi celles qui utilisent un mode collaboratif au quotidien.

Comment peut-on avoir toutes les informations qui nous concernent ? (Lyondellbasell)

Réponses Patrick Piza et Gilles Martin

Vous avez, en tant qu'entreprise à ce jour une communication institutionnelle marketing avec une forte communauté.

Vous pouvez choisir comme stratégie de répondre aux interpellations. Concrètement, si les personnes ont des interrogations, ils vont vous interpeller et vous les verrez.

Ou vous pouvez avoir une autre stratégie comme ce fût le cas pour Quick : sur la crise, les salariés ont été un vecteur majeur pour désamorcer la crise.

En tout cas, il est clair qu'empêcher ses salariés d'utiliser les réseaux sociaux ne fait qu'aggraver le fossé.

On revient à la question de ce matin « Où trouver une information fiable ? » Est-ce que le SPPPI en tant que réseau peut jouer un rôle dans cette communication ? (Marc Bayard)

Réponse Patrick Piza

Il serait à mon avis légitime que le SPPPI fonctionne en réseau avec déjà des outils. Il y a, à mon sens, plus une difficulté de posture de chacun des membres, effectivement qui devront peut-être, pour certains, abandonner un mode de fonctionnement en silo.

Complément Gilles Martin

Une autre piste serait l'entraide, car la communauté SPPPI est déjà structurée.

Il faut bien distinguer l'évènement avec PPI et l'évènement sans PPI où il n'y a plus de périmètre. Comment faire passer une info sur un périmètre plus flou, comme les inondations ou les phénomènes météo ? (Jean-Luc Bussière)

Je pense qu'avant d'aborder le sujet des réseaux sociaux, il faut déjà réfléchir et là, le SPPPI peut jouer un rôle sur ce périmètre flou dans ce type d'évènement.

Réponse Patrick Piza

Effectivement, vous avez tout à fait raison et il faut faire attention de ne pas focaliser sur les médias sociaux, il y a aussi beaucoup d'outils qui permettent un gain de temps très important. Il faut toutefois, apprendre à faire avec.

Complément Laurence Pascal

La plateforme de veille et sécurité sanitaire n'a pas bien fonctionné sur l'évènement de Berre. Par contre, on nous a transmis les données d'AirPaca qui sont très intéressantes, on peut presque suivre le nuage avec les plaintes. Un constat étonnant est qu'il n'y a pas eu de plaintes à Berre. Il faudra qu'on réfléchisse à une mutualisation.

Par ailleurs, on réfléchit à l'utilisation de ces médias. Je vous donne un exemple, lors d'une épidémie de gastroentérite suite à un Mud Day, nous avons utilisé le Facebook de la préfecture pour recenser les cas. Nous avons eu 2000 réponses en 48 heures. Il faut être préparé à gérer cet afflux. Au final, nous n'avons pas été suffisamment précis dans notre demande pour pouvoir faire une étude.

Nous avons alors décidé de faire passer un questionnaire par le même canal. Il a été diffusé une semaine plus tard et là, nous avons eu beaucoup moins de réponses... Ce moyen fonctionne très bien à chaud, mais moins à distance. Cela nous a vraiment interpellés et on va travailler dessus.

Complément Gilles Martin

Effectivement, vous ne répondiez plus à un besoin.

Complément Sébastien Mathiot

Les plaintes « odeurs » sont émises par des personnes qui connaissent AirPaca. Mais il faut

bien prendre en compte qu'elles ne concernent pas uniquement la source industrielle. Pour information, il y a depuis peu une application Smartphone AirPaca qui permet de faire état d'une plainte.

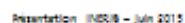
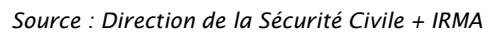
Régulièrement, la préfecture des Alpes-Maritimes fait passer beaucoup d'infos par ces médias (ex. : inondations), on touche alors plus de personnes. (Jean-Luc Lasalle)

Réponse Gilles Martin

Un autre exemple : un compte très consulté dans le Sud est celui de la gendarmerie du Var. Ce qui paraît de prime abord peu attirant.

Pour arriver à fédérer les gens autour d'eux, ils diffusaient les emplacements des contrôles radar. Ce qui était très intelligent comme stratégie. Ainsi, entre les messages sur les contrôles, ils diffusaient également des messages de prévention.

Chaîne de commandement du dispositif ORSEC

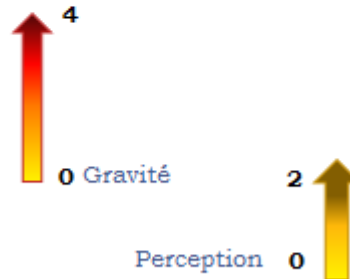


Fiche G/P (Gravité/Perception)



- A été élaborée à l'initiative du SPPPI PACA avec EI, les fédé prof, la Drivre...
- 1^{ère} version date de 1995 suite à l'incident de Total La Mède (1992)
- **Obj** : Outil de communication des industriels envers les services de l'État, les collectivités
- **Périmètres** : obligatoire pour tous les Séveso seuil haut/seuil bas pour BdR et recommandée dans toute la région
- **Délai** : très rapide

- G4 : accident majeur
- G3 : accident grave d'exploitation
- G2 : Incident notable d'exploitation
- G1 : Incident mineur d'exploitation
- G0 : opération ou événement d'exploitation
- P2 : Forte perception
- P1 : Peu de perception à l'extérieur du site
- P0 : Pas de perception



Par croisement des deux critères : évaluation de l'évènement et modalités de diffusion de l'information

SPPPI-PACA

Source : GT SPPPI PACA information immédiate 29/09/2011

↳ de nombreuses fiches sont émises par an sur l'ensemble des sites de la région PACA.

Plan d'Opération Interne



- **Qui ?** : Obligatoire pour les sites soumis à autorisation
- **Rédacteur ?** : l'exploitant
- **Pourquoi ?** : définir l'organisation et les moyens adaptés permettant de maîtriser un accident circonscrit au site
 - doc qui planifie l'organisation, les ressources, les stratégies d'intervention en analysant les accidents qui peuvent survenir
- **Responsabilités ?** :
 - c'est l'exploitant qui dirige les opérations avec ses moyens internes et le cas échéant avec des moyens externes privés
 - Si l'exploitant fait appel aux services d'incendie et de secours (SDIS)
 - Directeur des opérations de secours (DOS) = maire ou préfet selon le cas.
 - Commandement des opérations de secours (COS) = officier de sapeur pompier
 - Commande alors les moyens privés et publics engagés.
- Fait l'objet de test à l'initiative de l'exploitant tous les ans

➢ Plan d'organisation interne à l'industriel

SPPPI-PACA

Source : GT SPPPI PACA information immédiate 29/09/2011

Plan Particulier d'Intervention (PPI)



- **Qui ?** : Obligatoire pour les sites soumis Seveso seuil haut
- **Quand ?** : **quand le sinistre sort des limites de l'établissement**
- **Rédacteur ?** : le préfet
Inclut dans le dispositif Orsec 5org. De la rép. De la séc.civ.)
- **Pourquoi ?** prévoir la mobilisation des services de secours publics (sapeurs pompiers, gendarmes, police, SAMU), de l'ensemble des services de l'Etat (DDE, DRIRE, DDASS, etc.), communes et acteurs privés (exploitant, associations, gestionnaires de réseaux, etc.).
- **Périmètre** : établi sur l'ensemble des phénomènes dangereux quelles que soient leur intensité et leur gravité
 - Définit les stratégies de protection des populations et d'intervention à adopter en fonction de la nature et de l'étendue des effets, de leur gravité et de leur cinétique.
- **Responsabilités ?** :
 - Préfet qui prend la direction des opérations
 - Les mesures de protection des populations prévues dans le PPI seront levées progressivement par l'autorité préfectorale dès que tout risque pour la population sera écarté.

SPPPI-PACA

Source : GT SPPPI PACA information immédiate 29/09/2011